

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
Municipal**

Séance du 31 mars 2026

Sous la présidence de M. Philippe BROLY, Maire

Membres en fonction :	19
Membres présents :	19
Membres absents non-excuses	0
Membres absents excusés :	0
Membres absents avec pouvoir :	0

Conseillers présents : Mmes et MM., Patrick KAUFFMANN, Lucienne ZWINGER, Edouard CAU, Alain KAPFER, Philippe BROLY, Patricia SCHOTT, Sandra STRASSER, Emmanuel RAPIN, Yves ROTT, Julie SCHLEGEL, Adeline SCHIFF, Raphaël HENNINGER, Julien HAGUENAUER, Elisabeth HIBOU, Enola WIND, Françoise ADLER, Alexandre WAHNERT, Thierry FOHRER et Nathalie TRAPP

Absents ayant donné procuration : Néant

Absents excusés : Néant

Absents non excusés : Néant

Secrétaire de séance : Yves ROTT

DCM 2026-03-13 : FINANCES – Approbation du compte administratif 2025

Le compte administratif du budget principal 2025 présente un excédent global de 416 515,39 € correspondant à :

- | | |
|--|--------------|
| - Un excédent de la section de fonctionnement de | 334 869,84 € |
| - Un excédent de la section d'investissement de | 81 645,55 € |

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget principal se sont élevées à 1 356 043,19 € et sont réparties comme suit :

- 472 330,19 €, soit 34,83 % des dépenses réelles, pour les charges à caractère général (fournitures, fluides, entretien, annonces, achats, impressions, ...),
- 628 580,89 € soit 46,35 % des dépenses réelles, pour les charges de personnel,
- 124 408,77 €, soit 9,17 % des dépenses réelles, pour les autres charges de gestion courante (indemnité, service d'incendie, subventions aux associations, etc...),
- 24 916,85 €, soit 1,84 % des dépenses réelles, pour les charges financières,

Les recettes réelles de fonctionnement du budget principal se sont élevées à 1 690 913,03 € et sont réparties de la façon suivante :

- 70 459,98 €, soit 4,17 % des recettes réelles, pour les produits des services et du domaine (concessions de cimetière, droits de chasse...),
- 608 217,00 €, soit 36 % des recettes réelles, pour la fiscalité locale dont 519 301,00 € de taxes foncières
- 391 786,09 € soit 23,17 % des recettes réelles, pour les impôts et taxes dont 351 909,53 € de dotations de la Communauté de Communes,
- 292 033,71 € soit 17,27 % des recettes réelles, de dotations et participations venant de l'Etat,
- 300 382,28 € soit 17,76 % des recettes réelles, dont 221 923,13 € de concession venant de GCO.

L'excédent de fonctionnement s'élève à 334 869,84 €.

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 649 671,07 € au total. Les principales dépenses concernent :

- 165 172,99 € des dépenses réelles d'investissement pour le remboursement de capital de la dette,
- Les dépenses d'équipement s'élèvent à 484 498,08 €.

Les recettes d'investissement se sont élevées à 731 316,62 € avec la répartition suivante des principaux postes comme suit :

- Les subventions et dotations versées se sont élevées à 19 529,18 €,
- Le Fonds de Compensation de la T.V.A. pour un montant de 44 516,19 €,
- La taxe d'aménagement pour un montant de 16 488,74 €,
- Le report de l'excédent de fonctionnement pour 288 309,95 €,
- La reprise du résultat antérieur pour 362 472,56 €.

L'excédent d'investissement s'élève à 81 645,55 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 27 mars 2025 approuvant le budget primitif de l'exercice 2025,

Vu la décision de virement de crédits du 7 mai 2025,

Vu la décision de virement de crédits du 30 juin 2025,

Vu la décision de virement de crédits du 12 août 2025,

Vu la décision de virement de crédits du 22 septembre 2025,

Vu la décision de virement de crédits du 3 décembre 2025,

Vu l'exposé de Philippe BROLY, Maire, sur l'exécution du budget de l'exercice 2025,

Le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Yves ROTT, 1^{er} Adjoint au Maire, en l'absence de Philippe BROLY qui a quitté la salle, après délibération, et à l'unanimité,

- **ADOpte** le compte administratif de l'exercice 2025, arrêté comme suit :

Un excédent de la section de fonctionnement de	334 869,84 €
Un excédent de la section d'investissement de :	81 645,55 €

Lu, approuvé et signé.

Suivent les signatures du Maire et du secrétaire de séance.

POUR EXTRAIT CONFORME

Offendorf, le 1^{er} avril 2026



Yves ROTT
Secrétaire de séance

Philippe BROLY
Maire